

## LES RELIGIONS

### LE CATHOLICISME

#### LES MOUVEMENTS DERIVES DU CATHOLICISME

##### - L'Arianisme :

L'Arianisme est une doctrine chrétienne née au IV<sup>e</sup> siècle qui, pour avoir cherché à comprendre le dogme de la Trinité, a été déclarée hérétique en 325 au concile de Nicée.

L'arianisme doit son nom à son auteur, Arius, lequel a été impliqué dans une controverse avec son évêque, à propos de la divinité du Christ (319). Malgré l'exil d'Arius en Illyrie (325), l'arianisme et les débats qu'il provoque envahissent bientôt toute l'Eglise. En 379, la doctrine est définitivement condamnée dans tout l'Empire romain par l'empereur Théodose 1<sup>er</sup>. Mais elle survit pendant plus de deux siècles au sein des tribus barbares converties au christianisme par des évêques ariens.

Selon Arius, les trois personnes de la Trinité ne peuvent se confondre, car seul Dieu le Père, qui n'est ni créé ni engendré, porte la marque divine authentique. Le Fils n'est pas de la même substance divine que le Père. Il n'existe pas de toute éternité mais a été créé, comme toute créature. Il existe donc par la volonté du Père. En d'autres termes, la relation du Fils au Père n'est pas naturelle mais adoptive.

Pour répondre à cette théorie, les évêques définissent, au premier concile œcuménique de Nicée, la croyance trinitaire, établissant que le Fils de Dieu est engendré et non créé et consubstantiel (du grec homoousios, de la même substance) au Père. Avant cette date, aucune doctrine n'a été universellement adoptée par toutes les Eglises, et le statut de dogme accordé à la nouvelle croyance est confirmé par les condamnations prononcées contre l'arianisme à la suite de ce concile.

En dépit de cela, l'enseignement d'Arius ne disparaît pas. Sous l'influence d'Eusèbe de Césarée, premier historien de l'Eglise qui refuse de condamner Arius, l'empereur Constantin 1<sup>er</sup> rappelle Arius d'exil en 334. Bientôt, deux hommes influents soutiennent l'arianisme: l'empereur Constance II, et l'évêque et théologien Eusèbe de Nicomédie, plus tard patriarche de Constantinople, qui devient l'un des chefs de file de l'arianisme.

En 359, aux conciles de Rimini et de Séleucie, l'arianisme devient l'orthodoxie de l'Empire.

Cependant, les ariens se disputent et se séparent en deux partis. Les plus modérés sont composés principalement des évêques conservateurs d'Orient, qui sont, sur le fond, d'accord avec le Symbole de Nicée mais hésitent sur le terme non scripturaire homoousios (consubstantiel) utilisé dans le Credo. Les plus radicaux prétendent que le Fils est d'une essence différente du Père, ou fondamentalement dissemblable. Avec le décès de Constance II en 361, et le règne de Valens, lequel persécute les ariens, l'orthodoxie de Nicée ne peut que vaincre. Reconnue par l'empereur Théodose en 379, elle est réaffirmée lors du second concile œcuménique (Constantinople I) qui a lieu en 381.

##### - Le Nestorianisme :

Le Nestorianisme est la doctrine prônée par Nestorius, archevêque de Constantinople de 428 à 431 ap. JC. Nestorius prêchait une variante de la doctrine orthodoxe concernant la nature de Jésus-Christ. Selon la doctrine orthodoxe, le Christ a deux natures, l'une divine et l'autre humaine, et qui, bien que distinctes, sont réunies en une personne et une substance. Nestorius affirmait que dans le Christ, une personne divine et une personne humaine agissaient comme une seule mais ne formaient pas l'unité d'un seul individu. Toujours selon Nestorius, la Vierge Marie ne pouvait pas être nommée mère de Dieu, comme l'appellent la plupart des chrétiens orthodoxes, parce que son fils Jésus était né en tant qu'homme, sa nature divine ne lui venant pas d'elle mais du Père qui l'engendra. Les doctrines de Nestorius se répandirent dans l'empire byzantin au début du V<sup>e</sup> siècle et entraînèrent de nombreuses controverses. En 431, le concile d'Ephèse déclara hérétiques les

croyances nestoriennes, démit Nestorius de son titre, le chassa de l'empire, et persécuta ses adeptes. Les nestoriens trouvèrent refuge en Perse, en Inde, en Chine et en Mongolie, où, au début de l'époque médiévale, l'Eglise nestorienne était puissante. Elle fut ensuite très affaiblie par les persécutions dont furent victimes ses fidèles.

#### **- Le Pélagianisme :**

Le Pélagianisme, dans la théologie chrétienne, est une doctrine hérétique rationaliste et naturaliste qui considère le libre arbitre de l'homme comme l'élément déterminant de ses possibilités de perfectionnement et minimise ou nie la nécessité de la grâce et de la rédemption divines. Pélage, moine catholique anglais doté d'un grand savoir mais d'un caractère austère, fut l'initiateur de cette doctrine. Vers 390, il alla à Rome où, scandalisé par les mœurs relâchées des Romains, il prêcha l'ascétisme chrétien et fit de nombreux adeptes. Son enseignement moral strict connut un écho très favorable dans le sud de l'Italie et en Sicile où il fut ouvertement prêché jusqu'à la mort (455) de son principal disciple, Julien d'Eclanum.

Pélage niait l'existence du péché originel et la nécessité du baptême des enfants en bas âge. Il soutenait que la corruption de la race humaine n'est pas innée mais résulte du mauvais exemple et de mauvaises habitudes et que la chute d'Adam n'avait pas corrompu les facultés naturelles de l'humanité. Les êtres humains peuvent mener une vie vertueuse et mériter le paradis par leurs propres efforts. Pélage affirmait que la grâce réside dans les dons naturels de l'homme, notamment le libre arbitre, la raison et la conscience. Il reconnaissait aussi ce qu'il appelait les grâces extérieures, notamment la loi mosaïque, l'enseignement et l'exemple du Christ, qui stimulent la volonté mais n'ont pas de pouvoir divin inhérent. Pour Pélage, la foi et le dogme ont peu d'importance car l'essence de la religion est l'action morale. Sa croyance dans la possibilité de perfectionnement de l'humanité dérivait manifestement du stoïcisme.

Pélage s'établit en Palestine vers 412 et bénéficia du soutien de Jean, évêque de Jérusalem. Ses idées eurent beaucoup de succès, notamment parmi les disciples d'Origène. Plus tard, ses disciples Célestius et Julien furent accueillis à Constantinople par le patriarche Nestorius qui adhéra à leur doctrine fondée sur l'intégrité et l'indépendance de la volonté.

A partir de 412, saint Augustin d'Hippone écrivit une série d'ouvrages dans lesquels il attaqua violemment les préceptes que formulait Pélage sur l'autonomie morale de l'Homme et élaborait sa propre formulation subtile du rapport entre la liberté humaine et la grâce divine. Les critiques de saint Augustin furent à l'origine des accusations d'hérésie prononcées à l'encontre de Pélage. S'il fut acquitté par les synodes de Jérusalem et de Diospolis, en 418, le concile de Carthage le condamna ainsi que ses adeptes, ce que fit également le pape Zosime quelque temps après.

#### **- Les Cathares :**

La naissance de la doctrine réformiste Cathare au XIII<sup>e</sup> siècle qui a été combattue violemment par l'église romaine, et dont les prolongements de la répression donna naissance à l'inquisition, tribunal ecclésiastique.

Le mouvement Cathare a représenté une recherche pure de la chrétienté, et non soumise à la papauté. Ils n'étaient pas belliqueux. Les Cathares, sensibles aux notions du bien et du mal, étaient épris de pureté, de simplicité, d'ascétisme, et d'abnégation. Ils dénigraient l'église oublieuse de sa mission spirituelle, et mise au service du pouvoir temporel basé sur la force. Ils estimaient que l'église étant alliée des grands de ce monde, était alliée de la matière, de l'impiété et de la corruption.

Ils condamnaient les sacrements et le culte, la hiérarchie ecclésiastique, le droit de propriété. Ils ont été exterminés après 20 ans de guerre par une croisade décidée par le Pape Innocent III en 1208.

Les Cathares représentent un mouvement dualistes chrétiens du Moyen Age qui se développèrent notamment dans le Sud de la France.

Le nom cathares (du grec, katharos, pur) fut adopté par de nombreuses sectes chrétiennes du Moyen Age. Les cathares se signalaient par leur ascétisme rigoureux et une théologie dualiste fondée sur le manichéisme, la croyance en l'affrontement du Bien et du Mal, reflet d'un univers composé d'un monde spirituel créé par Dieu opposé au monde matériel créé par Satan. Dès le III<sup>e</sup>

siècle, l'hérésie chrétienne novatienne fut qualifiée de cathare parce qu'elle excommuniait tous les chrétiens apostats ou simplement fautifs, même repentis. Plus tard, au VII<sup>e</sup> siècle, les Pauliciens apparus au sein du christianisme d'Asie Mineure et sans doute influencés par le manichéisme perse, adoptèrent à leur tour une théologie dualiste et ascétique. Exilés en Thrace au IX<sup>e</sup> siècle, ils contribuèrent à l'apparition du courant cathare bogomile dans les Balkans, du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. En Europe occidentale le mouvement cathare, diffusé par les réfugiés bogomiles, se répandit d'abord dans les pays du Nord (Pays-Bas, et nord de la France) vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XII<sup>e</sup> siècle. En Italie du nord les cathares prirent le nom de patarins, d'après la via Pataria, une rue de Milan fréquentée par les chiffonniers. En France, le mouvement cathare s'implanta surtout dans le Sud du pays et les cathares prirent le nom d'Albigeois, d'après la ville d'Albi. Les cathares prêchaient la pauvreté et se divisaient en parfaits pratiquant un ascétisme très rigoureux, et simples croyants. Leurs églises étaient dirigées par les élus. En France de langue d'oc, le mouvement cathare fut soutenu par la noblesse et quelques grands féodaux, dont le comte de Toulouse. En Italie du nord, par plusieurs municipalités. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle l'Eglise catholique organisa, en accord avec le roi de France, une croisade des Albigeois (1209 - 1229) sous la direction de Simon de Montfort. Cette expédition aboutit à une sauvage répression des cathares, puis à l'annexion des territoires occitans au royaume de France. Cependant le catharisme perdura, et l'Eglise catholique n'en vint à bout qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle en s'appuyant d'une part sur l'Inquisition, d'autre part sur le développement des ordres mendiants et notamment les dominicains.

#### **- Le Jansénisme :**

Le jansénisme est un mouvement de réforme religieuse interne à l'Eglise catholique, qui s'est développé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France.

Le mouvement doit son nom au théologien flamand et évêque d'Ypres Cornélius Jansen, dit Jansenius. S'appuyant sur une interprétation rigoureuse de la philosophie de saint Augustin, Jansenius défendit la doctrine de la prédestination absolue. Il estimait que tout individu peut pratiquer le bien sans la grâce de Dieu, mais que son salut ou sa damnation ne dépend que de Dieu. Jansenius affirmait de plus que seuls quelques élus seraient sauvés. A cet égard, sa doctrine s'apparente au calvinisme, de sorte que Jansenius et ses disciples furent-ils très vite accusés d'être des protestants déguisés. Cependant, les jansénistes ont toujours proclamé leur adhésion au catholicisme romain et soutenu qu'aucun salut n'est possible hors de l'Eglise catholique.

Lorsque le jansénisme pénétra en France, en particulier grâce à un ami de Jansenius, Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, il imposa d'abord une forme de piété austère et une stricte moralité. Il se situait par là à l'opposé d'une morale plus tolérante et d'un cérémonial religieux surchargé, qui avaient souvent les faveurs de l'Eglise de France, en particulier dans l'ordre des jésuites.

A partir de 1640, le centre spirituel du jansénisme se transporta au couvent de Port-Royal-des-Champs, près de Paris, où de nombreux nobles, magistrats, écrivains et savants, qui sympathisaient avec le mouvement, vinrent effectuer des retraites et débattre de questions philosophiques et religieuses. Mme de Sévigné contribua elle aussi à l'élaboration du mythe de Port-Royal. Dès son apparition, le jansénisme avait suscité l'hostilité, non seulement des jésuites, mais aussi du pouvoir royal, qui l'associait aux divers mouvements politiques d'opposition. En 1642 puis à nouveau en 1653, cinq propositions extraites des écrits de Jansenius et relatives à la prédestination furent condamnées par le pape. Les jansénistes, avec Antoine Arnauld et Blaise Pascal, réagirent vigoureusement et affirmèrent que les cinq propositions ne se trouvaient pas dans les traités de Jansenius. Simultanément, ils lancèrent la controverse contre les jésuites. Mais Louis XIV, poussé par les jésuites, fit expulser les religieuses de Port-Royal en 1709 et raser le couvent l'année suivante. Finalement, en 1713, à la suite de pressions exercées par le Roi-Soleil, cent une propositions tirées des Réflexions morales du janséniste français Pasquier Quesnel (1634-1719) furent condamnées par la bulle papale Unigenitus.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jansénisme continua d'influencer une bonne partie du clergé paroissial français. Des centaines d'ecclésiastiques, les appelants, refusèrent d'accepter la bulle

Unigenitus et en appelèrent à un concile contre Rome. Le mouvement s'étendit à d'autres régions d'Europe, dont l'Espagne, l'Italie et l'Autriche. A la cour de France, les jansénistes s'allièrent aux gallicans, qui s'opposaient également aux jésuites et refusaient l'intervention du pape dans les affaires de l'Eglise de France. Certains tribunaux civils défendaient les droits des jansénistes, tandis que des évêques, soutenus par le pouvoir royal, tentaient de leur refuser les derniers sacrements. Les parlements et le pouvoir s'affrontèrent à ce sujet au cours des années 1750. La faction janséniste-gallicane connut son plus grand succès en 1762 avec l'expulsion des jésuites hors de France.

Par la suite, l'importance du mouvement déclina, bien que de petits groupes jansénistes aient subsisté jusqu'aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

#### **- Le Gallicanisme :**

Le gallicanisme a représenté la combinaison de doctrines théologiques et de positions politiques soutenant la relative indépendance de l'Eglise catholique française et du gouvernement français par rapport à l'autorité du pape.

Il existait trois branches relativement distinctes, bien qu'étroitement liées, au sein du mouvement :

Le gallicanisme ecclésiastique estimait que les décisions du concile œcuménique prévalaient sur l'avis du pape, que ce dernier n'était pas infaillible, et que tous les évêques étaient établis par droit divin comme successeurs des apôtres.

Le gallicanisme royal revendiquait l'indépendance absolue des rois de France par rapport à Rome dans toutes les affaires temporelles.

Le gallicanisme parlementaire, une position prise par les cours royales ou les Parlements français, était plus radical et plus agressif. Il prônait la complète subordination de l'Eglise française à l'Etat et, si nécessaire, l'intervention du gouvernement dans les affaires financières et disciplinaires du clergé.

Les tendances centralisatrices de l'Eglise au XI<sup>e</sup> siècle, avec le pape Grégoire VII, conduisirent les évêques à défendre leurs droits et leur pouvoir. Ils affirmèrent que tout pouvoir ne provient pas du pape dans l'Eglise, même s'ils reconnurent sa primauté. De leur côté, les rois de France défendirent la légitime indépendance du pouvoir temporel par rapport au pouvoir spirituel (querelle de Philippe le Bel et de Boniface VIII). Au XV<sup>e</sup> siècle, on affirma en France la supériorité du concile sur le pape (thèses conciliaristes) et on proclama les libertés de l'Eglise gallicane, garanties par le roi de France. Le concordat de 1516, en reconnaissant l'autorité du pape sur toute l'Eglise, laissait en même temps au roi le choix et la nomination des évêques. Le gallicanisme atteint son apogée avec la Déclaration du clergé de France rédigée par Bossuet et votée par l'assemblée du clergé en 1682. Celle-ci affirmait les principes fondamentaux du gallicanisme royal et ecclésiastique. Bien que refusée par les papes, elle servit de référence jusqu'à la Révolution française. Après la Révolution et avec le concordat de 1801, l'emprise du pouvoir politique sur l'Eglise se fit plus sentir et poussa de nombreux catholiques à revendiquer, au nom de la liberté de l'Eglise, une plus grande intervention du pape. C'est le développement du courant ultramontain. Mais, à l'inverse, l'action centralisatrice de Pie IX entraîna une réaction néogallicane d'évêques qui tenaient à sauver les libertés et traditions de l'Eglise en France. Le Concile Vatican I mit fin au gallicanisme épiscopal en déclarant la primauté de juridiction immédiate du pape sur toute l'Eglise. Enfin, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, mit fin au gallicanisme politique, puisque désormais l'Etat n'intervenait plus dans les affaires religieuses.